

BROTULE s. m. (bro-tu-le). Ichtyol. Genre de poissons, de la famille des gades, comprenant une seule espèce, qui vit dans le golfe du Mexique.

BROU s. m. (brou. — Etym. inconnue; mais voici une phrase de Du Cange qui nous mettra peut-être sur la voie : « Que nulz ne teigne en saine de *broust*. » Cette orthographe primitive rapproche naturellement ce mot de *brou*, pousse d'arbre. V. l'étymologie de ce mot). Enveloppe d'un grand nombre de fruits à noyaux : *Brou de noix, d'amande. La fenêtre était artistement encadrée de bois sculptés, colorés en brou de noix et vernis.* (Balz.) *L'écorce du chêne sert aux tanneurs, le brou de la noix à la teinture.* (Raspail.)

— Comm. *Brou de noix, ou Eau de noix, ou Ratafia de noix.* Eau-de-vie sucrée dans laquelle on a fait macérer des brous de noix, ou des noix vertes écaillées.

— Art vétér. *Mal de brou, ou Mal de bois.* V. Brou.

— Encycl. Bot. Dans un sens général, on a quelquefois nommé *brou* l'enveloppe plus ou moins fibreuse qui revêt certains fruits; certains botanistes même ont compris sous ce nom la partie charnue et succulente qui constitue la pulpe des drupes : dans cette acception, *brou* est à peu près synonyme de *mésocarpe*. Mais, dans la pratique, on n'appelle *brou* que le péricarpe charnu du fruit du noyer. Le *brou* est une enveloppe épaisse, qui devient dure, glabre et verte en dehors, blanche en dedans; mais de blanche elle devient noire quand elle subit l'influence de l'air. Les femmes qui ouvrent les noix nouvelles voient, par l'influence du *brou*, leurs mains devenir jaunes, puis d'un noir de bistre, qui ne disparaît que par la chute de l'épiderme. Il fournit une couleur brune dont les menuisiers se servent pour donner au bois blanc une couleur de noyer. Il a une odeur forte et un goût très-amer. Par son infusion dans l'eau-de-vie, on en obtient une liqueur stomacale connue sous le nom de *brou de noix*. Les chimistes qui l'ont analysé y ont trouvé des acides tannique, gallique, malique, citrique, et plusieurs autres substances.

BROU, hameau de France (Ain), commune et à 1 kilom. de Bourg-en-Bresse; 115 hab. Grand séminaire. Ce qui recommande ce hameau, c'est sa magnifique église, dont nous allons donner l'histoire et la description. Ce monument, l'un des plus intéressants que nous possédions en France, s'élève à 800 m. environ de la ville de Bourg-en-Bresse, à l'extrémité du faubourg Saint-Nicolas. Sa fondation est due à Marguerite de Bourbon, femme de Philippe II, comte de Bresse et duc de Savoie. Ce prince s'étant cassé un bras à la chasse, en 1480, Marguerite, pour obtenir sa guérison, fit vœu de construire une église et un monastère sur l'emplacement d'un couvent de bénédictins que saint Gérard, évêque de Maçon, avait fondé, au x^e siècle, dans la forêt de Brou. Le duc guérit, mais la duchesse mourut avant d'avoir pu accomplir son vœu (1483). Ce ne fut qu'en 1511 que Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien I^{er} et veuve du duc Philibert le Beau, successeur de Philippe II, fit commencer la construction de l'église de Brou. Les artistes et les ouvriers les plus habiles furent mandés de France, de Flandre, d'Allemagne et d'Italie. Michel Colomb ou Coulombe, l'auteur du célèbre mausolée de François II, duc de Bretagne, fut d'abord invité à prendre la direction des travaux de Brou, comme nous l'apprennent des documents publiés dans les *Annales archéologiques* (II, p. 93 et suiv.). Il prépara des plans et des modèles; mais la mort l'empêcha de les exécuter. Il est probable, comme l'a fait remarquer M. Duseigneur dans ses notes sur *l'histoire de la sculpture française*, d'Eméric David, que les dessins du maître de Tours furent suivis, au moins en partie, par les artistes qui travaillèrent à Brou. Parmi ces derniers, on cite l'architecte allemand Louis van Beughen ou Wamboghen, André Colomban, de Dijon, Philippe de Chartres, et le Suisse Conrad Meyt, comme ayant pris la part la plus active à la construction de l'édifice et à l'exécution des sculptures. Marguerite d'Autriche n'eut pas la satisfaction de voir son œuvre achevée; elle mourut six ans auparavant, en 1530. Le monument fut consacré sous le vocable de Saint-Nicolas de Tolentin. Des augustins de la congrégation de Lombardie étaient venus occuper le couvent dès l'année 1506; ils furent remplacés, en 1659, par des augustins réformés qui restèrent jusqu'en 1790. A cette époque, l'église subit des dégradations regrettables. Devenue monument national, elle servit pendant longtemps de magasin à fourrages, et ne fut rendue au culte qu'en 1814. Depuis, des travaux considérables de restauration ont été entrepris, aux frais de l'Etat, sous la direction de M. Dupasquier, architecte lyonnais.

L'église de Brou fut bâtie dans le style ogival, à une époque (1511-1536) où ce style était presque abandonné partout. La façade principale affecte la forme pyramidale : elle présente, au milieu, un portail large et profond, couronné par un arc surbaissé. Deux portes à plein cintre s'ouvrent dans le fond de cette baie; le pilier qui les sépare supporte la statue de saint Nicolas de Tolentin. La décoration du porche est complétée par une foule d'ornements délicatement travaillés et par diverses

figures, au nombre desquelles on remarque celle de saint André, qui passe pour être l'œuvre et le portrait même d'André Colomban, celles du Christ et des anges, celles de Marguerite d'Autriche et de son époux, et celles de leurs saints patrons. Au-dessus du portail règne une galerie à claire-voie, derrière laquelle trois hautes fenêtres ogivales s'ouvrent sur la nef; la fenêtre du milieu a une largeur double de celle des autres. Une seconde galerie, à balustrade évidée, couronne ces trois fenêtres; elle est elle-même surmontée d'un pignon, au centre duquel est pratiquée une rosace qu'entourent trois baies ogivales disposées en triangle. Les façades des bas-côtés s'appuient sur celle que nous venons de décrire, jusqu'au niveau de la première galerie; elles sont percées chacune de deux hautes fenêtres ogivales, que séparent des contre-forts ornés de niches et de statues. Les pignons de ces petites façades ou ailes sont percés de demi-fenêtres ogivales et se relient par des arcs-boutants à la grande façade. Devant la grande porte d'entrée, on voit, incrusté dans le sol, un vaste cadran de pierre horizontal et de forme ovale. Si l'on se place sur la lettre qui indique le mois dans lequel on se trouve, l'ombre que l'on projette au soleil passe exactement sur l'heure qu'il est à ce moment-là. Ce gnomon, qui date du xiv^e siècle, a été reconstruit en 1757 par Lalande. Les autres détails extérieurs de l'église offrent peu d'intérêt. Le clocher est une tour carrée, de 82 m. de haut, divisée en six étages et soutenue par des contre-forts.

A l'intérieur, l'église de Brou a de l'élévation, de la majesté; elle est disposée sur le plan de la croix latine, et mesure 68^m,57 de longueur dans œuvre, 35^m,77 de largeur à la croisée, 29^m,23 à la grande nef, et 20 m. de hauteur sous clef de voûte. Les collatéraux sont bordés d'élégantes chapelles. L'entrée du chœur s'élève un jubé magnifique, large de 11^m,36 et haut de 7^m,80, percé de trois grandes arcades à voûte surbaissée, et couronné par une balustrade à claire-voie, qui porte sept statues de marbre blanc; deux *Ecce Homo*, saint Nicolas de Tolentin, sainte Monique, saint Augustin, saint Antoine et saint Pierre. Ces statues ont été exécutées par Jean de Louen (de Louhans?), Amé le Picard, Amé Carré et Jean Rolin; elles sont pour la plupart d'un bon style; mais les autres sculptures qui couvrent le jubé paraissent lourdes, malgré la délicatesse de leur exécution. Le chœur renferme les mausolées de Philibert le Beau, de Marguerite d'Autriche et de Marguerite de Bourbon, dont les cercueils ont été retrouvés intacts, en 1856, dans une crypte placée sous le pavage même qui supporte les trois tombeaux. Le mausolée de Philibert le Beau occupe le milieu du chœur : c'est le plus remarquable des trois. Le duc est représenté vivant, couché sur une tablette de marbre noir que soutiennent douze piliers finement sculptés et décorés des statues des sibylles; il est revêtu de son armure et de son manteau ducal; il joint les mains et tourne son visage vers le tombeau de son épouse; sa tête, ceinte de la couronne, repose sur un coussin richement brodé, et sous ses pieds est couché un lion, symbole de la force et de la valeur. Cette belle statue, en marbre blanc, a été ébauchée par Gilles Vambelli et terminée par Conrad Meyt; on pense que le modèle en fut donné par Michel Colomb. Elle est entourée de six petits anges ou génies d'une grâce exquise, qui soutiennent les armes du prince et les attributs de sa puissance. Benoit de Serins a exécuté les deux génies placés à la tête, et celui qui soutient le casque; Onofrio Campidoglio est l'auteur des trois autres. Sous les arcades formées par les piliers qui supportent la composition que nous venons de décrire, une figure de marbre, nue, roidie par la mort et étendue sur un suaire, fait voir le prince, au sein du tombeau, dépouillé de ses grandeurs et paraissant devant Dieu sans voiles. Cette statue, d'un modèle admirable, est l'œuvre de Conrad Meyt. Le mausolée de Marguerite d'Autriche, adossé à l'un des piliers du chœur, est disposé en forme de dais et surchargé de pinacles, de rinceaux; on y voit aussi deux figures de la princesse, l'une qui la montre vivante, la tête ceinte de la couronne ducale et les regards dirigés vers son époux; l'autre qui la représente morte et enveloppée d'un linceul. Le tombeau de Marguerite de Bourbon occupe une large niche en arcade, pratiquée dans la muraille droite du chœur et entourée d'ornements du fini le plus délicat : la statue de la duchesse, en marbre de Carrare, est couchée sur une table de marbre noir, dont le soubassement est orné de petites figures de pleureuses très-expressives. Près du mausolée de Marguerite d'Autriche est la chapelle de la Vierge, où l'on admire un tabernacle, de 5^m,67 de largeur sur 4 m. de hauteur, qui comprend plusieurs niches ou cellules ouvragées avec le fini le plus précieux et contenant chacune la représentation en relief d'un épisode de la vie de la Vierge : la niche du milieu, qui est la plus grande, est remplie par *l'Assomption*. Deux grandes figures en albâtre justement estimées, celle de saint André et celle de saint Philippe, sont placées, sous des dais richement sculptés, dans les angles de la chapelle, à droite et à gauche du tabernacle. Nous devons citer aussi comme d'admirables morceaux de sculpture sur bois les stalles du chœur, que l'on croit avoir été exécutées par Pierre Terrasson, de Bourg ;

elles ont leurs panneaux décorés de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament sculptées en demi-relief, et sont surmontées, d'un côté, de vingt-quatre statuettes de patriarches et de prophètes; de l'autre, d'un pareil nombre d'apôtres et de saints. Le maître-autel, en marbre de Carrare, a été exécuté récemment d'après les dessins de M. Pollet, architecte; il est décoré de quinze statues en bronze, qui ont été fondues d'après les modèles de M. Legendre-Héral et dorées par le procédé Saulnier; ces statues représentent le Sauveur, les douze apôtres et les deux évangélistes Luc et Marc. La chaire à prêcher est aussi moderne : l'abat-voix est soutenu par des anges dus au ciseau de la princesse Marie d'Orléans. De magnifiques verrières, peintes au xvi^e siècle par Jean Brochon, Jean Orquois, Antoine Noisin, ornent primitivement toutes les fenêtres de l'église et adoucissent l'éclat de la lumière qui pénétrait dans l'enceinte. Il n'en a échappé qu'un petit nombre à la destruction; les plus remarquables sont celles du chœur, de la chapelle de Gorrevod, de la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs et de la chapelle de Marguerite d'Autriche.

BROU ou **SAINT-ROMAIN-DE-BROU**, ville de France (Eure-et-Loir), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. S.-O. de Châteaudun, sur l'Ozanne; pop. aggl. 1,990 hab. — pop. tot. 2,382 hab. Fabriques de serges, d'étamines et de faïence; commerce de toiles et bestiaux. L'église, du x^e siècle, bien conservée, et une maison en bois classée parmi les monuments historiques, méritent de fixer l'attention.

BROUAGE (*Broagium*), bourg et petit port de France (Charente-Inférieure), arrond. et à 6 kilom. N.-E. de Marennes; 601 hab. Place de guerre sur l'Océan, en face de l'île d'Oléron. Marais salants.

BROUAGE (canal de), petit canal de France, dans le département de la Charente-Inférieure; il joint la rive gauche de la Charente, en amont de Rochefort, au bourg de Brouage, qui est réuni à la mer par le chenal du même nom, long de 8 kilom. Le canal, d'une longueur de 14 kilom., fut construit de 1782 à 1807, dans le but de dessécher les marais de Rochefort.

BROUAILES, s. f. pl. (brou-a-ile, 11 mll.) Pêch. Intestins de poisson.

— A signifié Entrailles, intestins en général.

BROUARD (Etienne), général français, né à Vire en 1765, mort à Paris en 1833, était avocat lorsqu'il s'enrôla, en 1791, parmi les volontaires écossais. Jeté en prison pour avoir blâmé le régime de la Terreur, il fut rendu à la liberté après le 9 thermidor, fut nommé chef de brigade en 1795, et prit part aux campagnes d'Italie et à l'expédition d'Egypte. Il se trouvait à Malte lorsque les habitants de l'île s'insurgèrent, à la nouvelle de la bataille d'Aboukir. Chargé de les réduire, Brouard les soumit en peu de jours, combattit vigoureusement les colonnes anglaises qui vinrent bloquer la place, fut grièvement blessé, puis fait prisonnier par les Anglais, lorsqu'il revenait en France à bord du *Guillaume-Tell*. De retour en France, Brouard fut nommé commandant de l'île Dieu, et, après avoir pris part aux campagnes de Pologne et de Prusse (1805-1806), il reçut le titre de baron de l'Empire et fut promu au grade de lieutenant général en 1815.

BROUAUT (Jean), en latin *Brovatus*, chimiste et médecin du xiv^e siècle. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il voyagea dans les Pays-Bas. Il se livra à de nombreuses expériences d'analyse chimique, reconnut que toutes les substances alimentaires renferment un principe alcoolique, recommanda comme un spécifique l'usage modéré de l'alcool, et inventa une espèce de fourneau, qui servait à la fois à faire des expériences, à chauffer l'appartement, et à remplir divers usages domestiques, et connu aujourd'hui sous le nom de *fourneau économique*. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de l'eau-de-vie ou Anatomie théorique et pratique du vin* (Paris, 1646, in-40), et *Abrégé de l'astronomie inférieure, expliquant le système des planètes et autres constellations du ciel hermétique, etc.* (Paris, 1644, in-40).

BROUBROU s. m. (brou-brou; onomat. imitant le bruit des paroles précipitées). Pop. Personne vive et bruyante. *C'est un BROUBROU, mais il est bon enfant.*

BROUCHE s. f. (brou-che). Nageoire de poisson. || Vieux mot.

BROUCHIER (Jean), littérateur et poète français, né à Troyes, florissait dans le premier quart du xiv^e siècle. Outre les *Adages d'Érasme abrégés* (1528, in-80), et divers commentaires, on a de lui des *Poésies latines* publiées à Paris (1534, in-40). Ces poésies débutent par des quatrains sur quelques sentences ou proverbes choisis. Un de ces quatrains porte ce titre singulier : *De muliere Tornacensi quæ anno 1518 reperta fuit in campania Gallicana, sexum mentita virilem, duas duxisse uxores easque simulato membro virili stuprasse.*

BROUCHOVEN (Jean-Baptiste de), homme d'Etat flamand, mort à Toulouse en 1681. Il fut conseiller de Flandre à Madrid, membre du conseil d'Etat et des finances des Pays-Bas, et fut chargé de nombreuses missions diplomatiques en Angleterre, à Aix-la-Chapelle, près des princes de l'empire et près des états généraux des Provinces-Unies. Brouhoven acquit un grand renom par son habileté et

reçut le titre de baron de Bergeyck. Il avait épousé la veuve de Rubens, Hélène Fourment. — Son fils aîné, Jean de BROUCHOVEN, né à Anvers en 1644, mort en 1725, fut, comme lui, un homme d'Etat distingué. Il devint successivement surintendant des finances, ministre de la guerre, membre du conseil des Pays-Bas, ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne Charles II, à Versailles et à Utrecht, enfin premier ministre à Madrid. Il prit sa retraite en 1704, et finit ses jours dans une de ses terres des Pays-Bas. — Hyacinthe-Marie de BROUCHOVEN, frère du précédent, mort à Malines en 1707, entra dans les ordres et devint chanoine de la cathédrale de Gand en 1673; mais il n'en prit pas moins une grande part aux affaires de son pays. Nommé en 1690 membre du conseil suprême de Flandre à Madrid, il devint plus tard conseiller d'Etat, revint dans les Pays-Bas en 1699, et, après avoir pris part aux conférences diplomatiques de Lille, il fut appelé à présider le grand conseil de Malines.

BROUCHION s. m. (brou-ki-onn). Quartier d'Alexandrie où se trouvait la première bibliothèque et le premier musée. || On écrit aussi BROUCHON.

BROUCKÈRE (Charles-Marie-Joseph-Ghislain de), économiste et homme politique belge, né en 1796 à Bruges, mort en 1860. Officier d'artillerie dans l'armée des Pays-Bas (1815), il donna sa démission cinq ans plus tard, fit partie, en 1825, de la seconde chambre pour la province de Limbourg, s'efforça d'établir en 1830 une séparation administrative, qu'il croyait suffisante, mais ne tarda pas à épouser complètement la cause de l'indépendance, et joua un rôle brillant dans la révolution belge (1830-1831). Il siégea au congrès, où il vota pour la monarchie représentative, fut nommé ministre des finances par le régent Surlet de Chokier (1831), suivit la députation envoyée près du duc de Nemours, et entra, comme ministre de la guerre, dans le premier ministère du roi Léopold, bien qu'il se fût prononcé contre l'élection de ce prince. Une erreur administrative, qui suscita la censure des chambres (1832), lui fit déposer son portefeuille. Nommé directeur de la Monnaie, il devint l'un des fondateurs et des professeurs de l'Université libre et de l'école de commerce de Bruxelles. En 1835, il proposa la création d'une banque nationale, dont il reçut la direction. De 1841 à 1846, il présida la société de la Vieille-Montagne.

Revenant de nouveau dans la politique militante (1847), il intervint vivement contre le ministère de Theux, fut élu, en 1848, bourgmestre de la ville de Bruxelles et membre de la chambre des représentants, et il donna aux réfugiés français, après le coup d'Etat du 2 décembre, des marques de sympathie qui furent estimées trop grandes et trop vives au delà de la frontière. Aux élections générales de 1857, il contribua à la victoire du parti libéral. Il était grand-officier de la Légion d'honneur. Adversaire du parti catholique et l'un des chefs du parti libéral, il fut jusqu'à la fin de sa vie un des membres les plus considérables de la chambre des représentants. Il appartenait, comme économiste, à l'école du libre échange et de la liberté commerciale. Son ouvrage le plus important a pour titre : *Principes généraux d'économie politique* (Bruxelles, 1851).

BROUCKÈRE (Henri-Marie-Joseph-Ghislain de), homme politique belge, frère du précédent, né à Bruges en 1801. Il était procureur du roi au moment où éclata la révolution (1830), à laquelle il se rallia avec empressement, fut nommé conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, membre du congrès national, enfin membre de la chambre des représentants, où il n'a cessé de siéger depuis comme l'un des chefs du parti libéral modéré. Il combattit en 1831 le traité des *Vingt-quatre articles*, proposa en 1832 l'abolition de la peine de mort, adhéra au traité de 1839, touchant la division du Luxembourg et du Limbourg, devint gouverneur civil d'Anvers (1840-1844), sous le ministère libéral Lebeau-Rogier et sous le ministère Nothomb, reentra ensuite dans l'opposition, et attaqua vivement l'un des membres du cabinet Van de Weyer, M. d'Anethan, ministre de la justice. Appelé au ministère d'Etat en 1847, il alla en Italie traiter de quelques affaires diplomatiques (1849), puis il eut la présidence du conseil dans le ministère de conciliation formé en 1852. Les principaux actes de son administration furent l'abolition de la contrefaçon, le traité de commerce avec la France et la conversion des rentes. Ne se sentant pas soutenu par une majorité assez compacte, il se retira avec tout le ministère en 1855. Depuis, il a repris son poste à la chambre et son opposition contre la réaction cléricale.

BROUCOLAQUE s. m. (brou-ko-la-ke). Nom sous lequel les Grecs modernes désignent les vampires ou spectres d'excommuniés. || Quelques-uns écrivent BRUCOLAQUE : *Il n'était question, en ce bienheureux temps, que de goulés, de vampires, de BRUCOLAQUES, d'aspioles, de squelettes, de gibets.* (Th. Gaut.)

— Encycl. Les Grecs sont persuadés que les excommuniés ne peuvent se putréfier dans leur tombeau, qu'ils apparaissent la nuit comme le jour, et que leur rencontre est très-dangereuse. Un voyageur du xiv^e siècle affirme que, dans l'île de Chio, les habitants ne répondent que lorsqu'on les appelle deux